

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Séance du lundi 8 mars - 17h30 réunion en modalité présentielle

Nombre de membres:	31
Membres absents :	4
Membres présents:	27
Membres avec droit de vote	22 sur 24



CE n°4 - Conseil d'Établissement mandat 2023

FEUILLE D'ÉMARGEMENT Réunion du vendredi 8 mars à 17h30
Session présentielle en Salle Thévenin

NOM PRENOM	FONCTION	DOIT de VOTE n° 24	ÉMARGEMENT
Frédéric DEPETRIS	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	OUI	
Françoise STURBAUT	Cheffe d'Établissement	OUI	
Peggy LEHMANN	Directrice Administrative et Financière	OUI	
Jérôme LE DILY	Proviseur Adjoint	OUI	
Maria Paz GONZALEZ SUBERO	Proviseure Adjointe	OUI	
Guillaume EDEL	Directeur du 1 ^{er} Degré	OUI	
Marcos CAPURRO	Directeur du 1 ^{er} Degré	OUI	
Thierry FABIANO	Conseiller Principal d'Éducation	OUI	
Nancy ABUD	Enseignante 1er degré	OUI	excusé
Marine DETTORI	Enseignante 1er degré	OUI	confirmé
Cecilia ONGAY	Enseignante 1er degré	OUI	
Deborah VALDMAN	Enseignant 2nd degré	OUI	
Sébastien GRENIER	Enseignant 2nd degré	OUI	

Ramsay 2131-(CI428BAG) - Buenos Aires - Argentine
Tél (+5411) 4781-1600 - Fax (+5411) 4782-8149 - lycee@mermoz.edu.ar - http://www.lyceemermoz.edu.ar



Paula SARACINO	Enseignante 2nd degré	OUI	confirmé
Juan Cruz LASTRA	Personnel non enseignant	OUI	confirmé
Jorge SANCHEZ	Personnel non enseignant	OUI	confirmé
Armelle DUBOIS	Représentant AMICALE	OUI	
Gabriela PIÑOL	Représentant AMICALE	OUI	confirmé
Angel PERPUMO	Représentant AMICALE	OUI	confirmé
Manuel BROUSSAINGARAY	Représentant AMICALE	OUI	confirmé
Valentine LE BORGNE de BOISSIQUO	Représentant FRATERNITÉ	OUI	
Carlos MATEOS	Représentant FRATERNITÉ	OUI	confirmé
Juise HALBOUT	Élève de Lycée	OUI	confirmé
Valentin MONTINERO 3A	Élève de Collège	OUI	confirmé
Patrick RENARD	Coast Général de France	NON	
Christophe DUBOIS	Conseiller des Français de l'étranger	NON	confirmé
Jérôme GUILLOT	Conseiller des Français de l'étranger	NON	excuse
Cédric PRESTAT	Conseiller des Français de l'étranger	NON	confirmé
Laurent WAKSMANN	Conseiller des Français de l'étranger	NON	confirmé
Andrea GUADALUPE	Présidente des Anciens Mermoz	NON	excusée
Sabrina BARGEOLLE	Assistante sociale du Consulat	NON	

Ramsay 2131-(CI428BAG) - Buenos Aires - Argentine
Tél (+5411) 4781-1600 - Fax (+5411) 4782-8149 - lycee@mermoz.edu.ar - http://www.lyceemermoz.edu.ar

Le quorum atteint, la Proviseure Mme Sturbaut, ouvre la séance à 17h35. Elle remercie les membres présents à ce premier conseil de 2024 et dernier du mandat 2023. L'assistante sociale du Consulat de France, Mme Bargeolle était invitée à titre consultatif. Le secrétariat est assuré par le directeur du primaire M. Guillaume EDEL.

La proviseure présente l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité des membres.

1. bilan de rentrée
2. voyages scolaires
3. augmentations tarifs
4. questions diverses.

Elle précise que la présentation des comptes financiers 2024 ne sera pas possible aujourd'hui car l'AEFE doit le valider avant qu'il puisse être présenté

Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 16/11/2023 Il est validé à l'unanimité. Le PV de réunion sera publié sur le site de l'école.

1. Bilan de rentrée

Concernant le nombre d'élèves notre proviseur précise qu'il y a toujours une certaine fluctuation au niveau du nombre d'élèves car certaines inscriptions envisagées en novembre ou en décembre ne se concrétise parfois pas à la rentrée de février.

À la date du 8 mars nous sommes à 1372 élèves. L'année dernière à la même date nous étions à 1364 élèves. Nous avons dans l'école 168 nouveaux élèves.

Madame Sturbaut présente l'organisation des classes.

Il y a une classe de toute petite section, une classe où se mélange des élèves de toute petite et de petite section, et deux classes de petite section.

À partir de la moyenne section et jusqu'à la terminale, il y a quatre classes par niveau. Exception faite pour le niveau de 3e qui compte moins d'élèves et qui sont regroupés en trois classes.

Nous avons en tout 59 classes dans l'établissement.

Elle présente ensuite la répartition des élèves suivant leur nationalité :

8% des élèves sont français

22 % des élèves sont franco-argentin

63 % des élèves sont argentins

7 % Son d'une autre nationalité

C'est une répartition qui est stable depuis quelques années

Du côté des enseignants, tout le monde était présent à la rentrée.

Elle communique les résultats du bac 2023

Sur 105 élèves, 102 ont obtenu le bac

3 ne l'ont pas eu. Parmi eux sont très régulièrement absents, et un élève est en très grande difficulté. Il n'y a pas eu de surprise de ce côté-là

À propos des élèves qui ont eu le bac le proviseur-adjoint souligne que cette ont reçu les félicitations du jury, ce qui signifie une moyenne totale de plus de 18.

33 % ont eu une mention très bien

32 % ont eu une mention bien

Nous passons à présent au diplôme national du brevet :

Sur 99 élèves, nous avons 96 % de réussite

À propos des réussites au brevet ou au bac la proviseure précise que depuis la pandémie un certain nombre d'élèves souffrent de phobie scolaire. Pour ses élèves raccrocher une scolarité normale et difficile. C'est un phénomène mondial. Ces élèves ont perdu l'habitude du collectif, d'avoir des horaires fixes, de supporter le regard des autres. Pour ses élèves venir au lycée est une souffrance. C'est un phénomène qui est en train de se résorber mais qui doit être prise en compte.

La nouveauté de la rentrée concerne également le recrutement suivant notre objectif. Nous travaillons pour améliorer le vivre ensemble et la bienveillance, nous renforçons ce travail avec le recrutement d'une deuxième psychologue scolaire à temps plein. Mme Gabriel et Mme Melillo travailleront de concert en primaire et en secondaire.

Un groupe de travail a été formé sur le thème du climat scolaire. Il réunit des représentants de parents des enseignants des élèves et des représentants du personnel pour créer une dynamique globale. La première réunion s'est passé la semaine dernière.

Le proviseur-adjoint M. le Dily fait une présentation du sous-groupe sur la protection et la réaction. Ce groupe a travaillé sur le protocole à mettre en place dans une situation de harcèlement, en partant de l'information pour aller jusqu'à la réaction. En plus de ce protocole ce groupe a également songé à réaliser une enquête plus globale sur le

climat scolaire. Elle sera à mettre en place à l'aide de l'AEFE pour avoir un diagnostic plus fin des problèmes qui existent.

La Provisoire adjointe Mme Gonzalez Subero a travaillé dans l'autre sous-groupe pour chercher les remédiations aux situations qui posent problème.

Ces groupes de travail ne vont pas gommer le harcèlement en un clin d'œil, mais vont faire en sorte que les élèves se sentent le mieux possible. Par exemple la focale a été mise sur l'entrée des élèves non argentins qui ne parle pas toujours espagnol. Une réunion à destination des parents a été organisée le 7 mars. Les parents et les élèves ont pu donner leur regard sur l'établissement et comment ils se sentaient au bout de 15 jours.

L'autre objectif majeur de notre établissement est le plurilinguisme.

Nous avons créé des sections européennes qui bénéficie d'un appui renforcé en anglais

C'est un dispositif pour donner plus et différemment. Pour les 5e 4e et 3e, il s'agit d'une heure d'anglais en plus, mais aussi d'une heure supplémentaire par quinzaine de DNL discipline non linguistique. C'est-à-dire des cours de maths ou de géographie en anglais réalisés en commun par les deux professeurs.

Les sorties des activités et des projets seront menées avec des partenaires que nous sommes en train de rechercher en particulier en Amérique du Nord.

Sur le thème du plurilinguisme nous proposerons aux familles à la fin du CM2 de la 4e et de la terminale des certifications en langue française espagnol et anglaise pour mesurer le chemin des élèves

La SELO section européenne et langue orientale à vocation à nous emporter vers le BFI, le bac français international. Nous sommes en train de construire ce baccalauréat en essayant de faire en sorte que ce ne soit pas un surplus de travail pour les élèves de terminale, tout en respectant les exigences du bac français et du bac argentin.

M. Edel rappelle que l'anglais a démarré en moyenne section depuis 2023. Nous poursuivons nos efforts sur cette langue en 2024. Les heures d'espagnol ont été déplacés pour que le professeur de langue française puisse y assister. L'objectif est que les cours d'anglais ne soient pas restreint à 1h par semaine, et que les enseignants de français et d'espagnol puissent faire des liens entre les trois langues.

Mme Sturbaut présente le groupe de travail sur l'autorité scolaire qui se réunira la semaine prochaine et qui réunira des personnels de l'établissement des parents d'élèves et des élèves.

Un dernier groupe de travail concerne le remplacement des enseignants. Le nom de ce groupe de travail "absence enseignant" a été modifié pour donner une ambition positive. Un groupe de remplaçant est en train d'être créé.

Les enseignants du secondaire sont absents pour des raisons diverses : des formations mais aussi des examens qui induisent des absences sur les différents niveaux.

Ce groupe s'est réuni hier et nous avons pu constater les limites de ce dispositif ambitieux face au principe de réalité. L'idée est de voir comment dépasser ses limites et annuler au maximum les absences de cours pour les élèves.

La proviseure adjointe présente le dispositif utilisé pour remplacer les professeurs absents depuis le début de l'année. Des professeurs de la même discipline ont été mobilisés lorsque l'absence était anticipée et de longue durée. Nous avons établi une liste de professeurs qui ont une grande disponibilité et qui pourrait assurer des remplacements sur leur discipline ou sur des contenus méthodologiques. Nous avons aussi déplacé les cours annulés. Sur 76h30 d'absence 92 % ont été remplacés : dans la même discipline par une autre discipline ou par la vie scolaire, sur un total de 2400 heures travaillées les absences représentent 3 %

Ce travail porte ses fruits en début de l'année sur des situations simples il faudra questionner AEFÉ et les autres établissements mais aussi le budget pour avoir un fonctionnement sur l'année.

Elle présente les modifications du bac argentin cette année. Tous les élèves auront une orientation linguistique au bac argentin. Les années précédentes lorsque le bac français suivait les séries, il était facile de faire un équivalent avec le

bac argentin. La dominante linguistique de notre établissement explique l'orientation linguistique donner à l'équivalent argentin.

La représentante d'Amicale demande si ce sera le cas en cas de spécialité maths ou Chimie. Maria Paz Gonzalez Subero répond que oui, à partir de la réforme du bac où il a été possible de combiner des matières différentes, il a été difficile pour l'État argentin de trouver une série qui corresponde, « lengua » correspond bien à l'identité Mermoz.

Notre proviseure réexplique que le bac de français est passé en fin de première que les élèves peuvent choisir deux spécialités et que le bac de philosophie est à la fin de la terminale.

Jérôme Le Dily présente la nouveauté de la classe de 6^e. Une heure dans l'emploi du temps des élèves sera consacré au soutien ou à l'approfondissement en français et en maths. Chaque élève aura droit à deux sessions de maths et deux sessions de français en alternance sur les périodes. Les professeurs évalueront les besoins des élèves pour aller répartir dans les groupes de soutien ou d'approfondissement. Les compétences varieront et les élèves ne seront pas toujours dans le même groupe.

Le proviseur adjoint explique que ce dispositif devient obligatoire pour tous les élèves. Ils y apprennent la méthodologie pour organiser son travail au collège. Il continue ensuite sur l'organisation des stages de 3e. Le stage de 3e était obligatoire en 2023 en France le cadre Ray réglementaire a évolué et il est désormais placé en fin de seconde. Les élèves de seconde devrait en faire un cette année mais comme ils l'ont déjà fait l'année dernière ils ont la possibilité de faire ce stage mais il n'est pas obligatoire.

Le ministère de l'Éducation de la ville de Buenos Aires vise également une ouverture sur le supérieur et le monde du travail par la création d'un stage à effectuer d'une semaine obligatoire pour les terminales. À partir de 2025 nous commençons ce dispositif obligatoire.

Le conseiller des français de l'étranger, M. Waksman, demande si ces stages ont une existence légale, c'est-à-dire qu'ils sont régis par une convention qui protège les élèves et l'entreprise en cas d'accident du travail.

Le proviseur adjoint répond qu'il y a une convention de stage. Tous les élèves ont fait un stage sauf un. Les retours de stage sont très intéressants. Un courrier va être envoyé très rapidement aux familles pour voir quel stage pourrait intéresser les élèves qui ont tout à gagner à aller dans une branche qui les intéresse

L'élève de collège explique que les informations ont été reçues très tardivement l'année dernière et que la plupart des élèves sont allés dans l'entreprise de leurs parents.

L'élève lycéenne demande si ce sera la même chose pour les terminales et les premières et s'il faut chercher d'abord l'entreprise ou d'abord prévenir le lycée et si le lycée peut aider à trouver un stage.

La proviseure explique qu'il faut d'abord trouver une entreprise puis revenir vers le lycée pour signer une convention. Le lycée a sollicité certaines personnes, les Alliances françaises, l'Ambassade, M. Waksman, pour pouvoir aider les élèves qui ne trouvent pas de stage.

M. Waksman précise que l'association des anciens élèves a monté une plateforme pour aider les anciens élèves à trouver un travail et pourront peut-être aider les jeunes à trouver un stage.

Suite à une question d'Amicale, le proviseur-adjoint confirme que les stages en seconde sont facultatifs. Les stages seront placés la dernière semaine de décembre. La direction est en train de réfléchir à la restitution qui pourra être faite. Mme Sturbaut propose que le compte-rendu du stage de première pourrait servir d'entraînement à l'oral du bac.

Sur le sujet de renouvellement du matériel numérique, la proviseure explique que les ordinateurs et les vidéoprojecteurs seront renouvelés par tiers la première vague arrive à la fin du premier semestre il y aura également des classes mobiles pour le primaire et pour le secondaire qui seront mises en place.

Le directeur, M Edel, présente la nouvelle classe à double niveau qui mélange des élèves de toute petite et de petite section. L'avantage est évident pour les élèves de toute petite section qui sont rassurés par la présence d'élèves plus

âgés. Les élèves de petite section apprennent des compétences fondamentales de vivre ensemble et de solidarité. Il s'agit d'une nouvelle opportunité pédagogique portée par notre maîtresse formatrice.

La proviseure continue avec le projet ADN AEFÉ qui permet aux élèves de choisir dans le monde entier un échange de 8 à 10 semaines avec un autre élève. L'élève étranger et l'élève local vont passer l'un et l'autre une partie de leur scolarité dans une autre école c'est un moment extraordinaire. Nous avons pu mettre en place 24 échanges de ce type. Nous sommes l'un des quatre ou cinq lycées du monde à avoir autant d'échanges.

Le proviseur adjoint présente ce projet qui permet de travailler différents aspects dont l'orientation. Il est basé sur la richesse et la vitalité du réseau AEFÉ. C'est une expérience humaine inoubliable, une ouverture culturelle et linguistique.

Les élèves sont partis en Arabie Saoudite un poste à Boston en Allemagne en Espagne mais aussi en France à Tulle Thonon Louis Legrand. On rappelle que c'est un voyage scolaire et non touristique.

La difficulté supplémentaire pour nos élèves et le décalage de calendrier lorsque les élèves présentent leur candidature on choisit des élèves qui ont beaucoup d'autonomie personnelle et scolaires et qui n'auront pas de décalage trop grand qui pourrait mettre à mal leur réussite en seconde. En mars et en juin lorsque l'année commence ses élèves atterrissent en fin d'année scolaire chez leur correspondant. Malgré cela ils comprennent bien et en arrivant sur place ils arrivent à travailler correctement à leur retour.

La proviseure présente ensuite la dynamique sportive de notre lycée à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris. Des activités spécifiques seront menées en EPS mais d'autres discipline non sportives proposeront des activités sur ce thème. Le lycée organise un partenariat avec l'Instituto de Rehabilitación PsicoFísica (I.R.E.P) qui fonctionne dans l'enceinte de l'INCUCAI en face du lycée et recevra des sportifs de haut niveau : 15 élèves participeront à Paris dans des foyers d'élèves parisiens pour assister à un nombre important d'activité lors des Jeux paralympiques de Paris en septembre.

6 élèves partiront au jeu internationaux de la jeunesse au mois de mai-juin à Athènes.

Un autre projet international : le projet Ambassadeurs et Ambassadrices en Herbe. Nous recevrons la finale de la zone Amlasud. C'est un concours d'éloquence du primaire jusqu'au lycée auquel participent les sept pays d'Amérique du Sud. Nous convoquerons les ambassades pour nous appuyer dans ce projet qui se terminera le 27 mai dans l'auditorium. Nous enverrons ensuite des capsules vidéos pour concourir au niveau mondial. Les invitations ont été envoyées à tous les établissements et le concours va démarrer très rapidement.

Madame Sturbaut introduit le projet qui sera développé en partenariat avec INCAA et l'IFA, complètement gratuit pour les écoles : LAS ESCUELAS VAN AL CINE. L'objectif du programme "Les écoles vont au cinéma" est de former le public des enfants et des jeunes, en renforçant la relation des élèves des écoles primaires et secondaires avec le cinéma en général et le cinéma argentin en particulier. Grâce aux différentes stratégies mises en œuvre par les coordinateurs de l'INCAA, les enfants et les adolescents découvrent sur grand écran les différentes histoires que le cinéma national leur réserve. Différentes classes vont au cinéma après avoir choisi un des films projetés dans trois salles iconiques de la ville : le Gaumont, Cine Multiplex Lavalle et le ciné théâtre York à Olivos. On propose des débats avant et post film et l'analyse de films et court métrages. Le mardi 26 mars nous aurons l'agréable présence de Thomas Cailley, réalisateur du film Le Règne animal, qui est venu au lycée dans le cadre du Festival du Film Français organisé par l'Ambassade de France et l'Institut français d'Argentine.

Plusieurs événements en lien avec la francophonie et la pluri culturalité.

Prix Macondo, prix déclic dans le premier degré, beaucoup de choses qui se font.

Travail en lien avec agence française et IFA, à chaque fois que des personnalités de la culture française sont présentes on essaie de profiter et créer du lien avec nos élèves

Travail sur la shoah et la mémoire qui seront des thèmes à l'honneur en mars.

Pour conclure :

Cette rentrée a été pour nous totalement positive et apaisée, beaucoup de choses ont été faites, les élèves étaient heureux de se retrouver, nous percevons l'envie de construire pour le bien du collectif. Remarquable.

Améliorations à apporter pour la rentrée prochaine :

Le bien être par exemple sur les listes d'élèves. Classes dévoilées au dernier moment, ça a créé un stress chez les élèves : quel enseignant, avec qui etc.

L'année prochaine, on avancera cette diffusion d'un ou deux jours pour faire dégonfler cette angoisse. Le lycée est un lieu où on vient apprendre, mais aussi un lieu de socialisation. Très important.

Nous allons faire un travail aussi sur les horaires décalés du premier jour pour que tout le monde n'arrive pas en même temps, avoir la rentrée des TPS PS loin des terminales qui fêtent le UPD dernier premier jour.

L'élève Julise Halbout informe sur les projets solidaires que les élèves du CVL souhaitent mettre en place. Avec le dispositif du cross par exemple aller chercher des partenaires et sponsors pour ces actions solidaires. Ils ont certains contacts déjà intéressés par des projets solidaires. Acheter du matériel pour Emmaüs.

Le conseiller des français de l'étranger M. Dubois propose une action solidaire auprès des familles françaises isolées pour organiser parmi les jeunes des visites régulières à ces personnes âgées ou malades qui n'ont pas de la famille en Argentine.

Le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, M. Depetris, annonce que sur le plan solidaire, la directrice de l'AEFE propose de créer des ateliers réparations de vélo pour les jeunes du secondaire. L'idée c'est de pouvoir offrir des vélos réparés au lycée à des enfants des quartiers défavorisés. Il annonce un autre projet club de foot féminin, organisé match de foot équipes féminines ou mixtes pour développer le sport féminin.

2. voyages scolaires

Au niveau de l'établissement, nous aurons également le voyage à Paris et deux autres voyages en juin pour les 1ères : à Misiones la spé Histoire-Géographie avec M. Foussier et la spé Sciences Physiques à Santiago de Chili avec M. Briant. Le directeur du primaire M. Capurro présente les trois projets de sortie/voyages de l'élémentaire :

La sortie à ferme pour les quatre CP

Le voyage aux Palmar de Entre Rios pour les quatre CE2

Le voyage à Península de Valdés pour les quatre CM2

L'idée c'est d'évaluer plusieurs propositions des agences de voyages pour concrétiser celle qui offre le mieux pour les élèves.

M. Waksman qui a un fils en CM2 du collège de Martinez demande si on ne peut pas penser à associer les CM2 du CFAM à ce voyage. Les directeurs expliquent que ce n'est pas possible parce que le voyage de CM2 n'est pas un « viaje de egresados » mais l'aboutissement d'un projet de classe menés tout au long de l'année entre les enseignants et les élèves. Marcos Capurro explique qu'avant de décider le voyage la direction ensemble avec les enseignants du niveau évaluent comment est le groupe pour voir la viabilité de ce voyage.

destination	organiseurs	dates	coût par élève
Paris - Avignon	J.Santacana et M.Chiamonte	21 juin au 6 juillet	4300 euros
Athènes	P. Saracino	26 mai au 3 juin	4450 euros
Paris - Jeux para olympiques	E.Cassinerio et Barbara Fila	du 28 août au 6 septembre	2878 euros

Voyage en France des élèves de première :

Cette année le festival d'Avignon a changé, les élèves y passeront pour voir un festival de théâtre, placé sous le signe de l'espagnol, 4 pièces 3in et 1 off. Accompagnés, le groupe visitera le Palais des Papes, ils auront une journée à Arles pour visiter la ville et les ruines Gallo- romaines ainsi que l'exposition des rencontres internationales de la photo. Le logement sera au lycée mistral (internat) à Avignon.

A Paris, programme habituel sur programme d'histoire. Le logement en auberge de jeunesse dans le 18e, Très beau projet, plaît aux élèves et aux familles, 68 élèves inscrits.

Mme Sturbaut remercie les professeurs M. SANTACANA et Mme CHIARAMONTE pour ce projet.

Valentin Montinero demande si l'année prochaine sera possible de reproduire ce projet Paris-Avignon mais la proviseure explique qu'il ne sera pas possible car le festival d'Avignon ne correspondra pas au programme de cette année qui a permis de combiner les deux projets.

Mme VALDMAN coïncide qu'il s'agit d'un très beau projet, mais par rapport aux autres voyages, celui-ci prend deux semaines de cours ce qui n'est pas souhaitable pour les élèves de 1^{ère} qui préparent les EA du Bac. Avant c'était à cheval cours et vacances. La proviseure est d'accord.

Les conseillers souhaitent savoir comment ça se finance? Ce sont les parents qui payent le voyage. La Fondation pourra aider les familles qui demanderont l'aide mais les fonds des aides économiques seront en priorité pour les frais de scolarité ce qui probablement ne laissera pas beaucoup de marge pour les aides au voyage.

Il y a eu une réunion pour les parents la semaine dernière pour commencer les échéances le plus tôt possible pour que les familles puissent échelonner les paiements.

Il y a eu un travail lourd pour le lycée que pour se passer des intermédiaires a pris l'achat des billets à sa charge. 68 élèves sur 100 sont inscrits.

La représentante de l'Amicale ajoute que ce voyage est très couteux pour beaucoup de familles mais que les parents se préparent dès qu'ils font le choix d'inscrire leurs enfants au lycée et ils épargnent tout au long de la scolarité car le voyage en France est un attrait important et un beau projet de fin de scolarité.

VOTE :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : unanimité

2e voyage Athènes pour les JIJ, jeux internationaux de la jeunesse, jeux sportifs du 26 mai au 3 juin :

Mme Saracino Prof EPS explique que nous avons été élus entre 150 lycées. La sélection des élèves se fait : présentent pourquoi ils veulent participer, puis envoient une vidéo de différentes activités pour classer élèves 3 garçons et 3 filles qui se démarquent d'un point de vue sportif et culturel.

La professeure explique que pour financer les frais qui ne sont pas couverts par l'AEFE (couvre nourriture et l'hébergement) ils font appel à des sponsors, notamment pour l'achat des vêtements pour représenter le lycée.

VOTE :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : unanimité

3e voyage paris jeux para-olympiques Les élèves volontaires ont candidaté avec une lettre de motivation

Le premier critère en terme sportif a été qu'ils ou elles soient affiliées à l'AS et impliqués au niveau sportif dans établissement. Ils se démarquent dans les domaines de l'athlétisme / javelot / poids. Ils seront hébergés dans des familles du lycée Henri IV. Les familles paient uniquement billet d'avion, 2800 euros max.

VOTE :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : unanimité

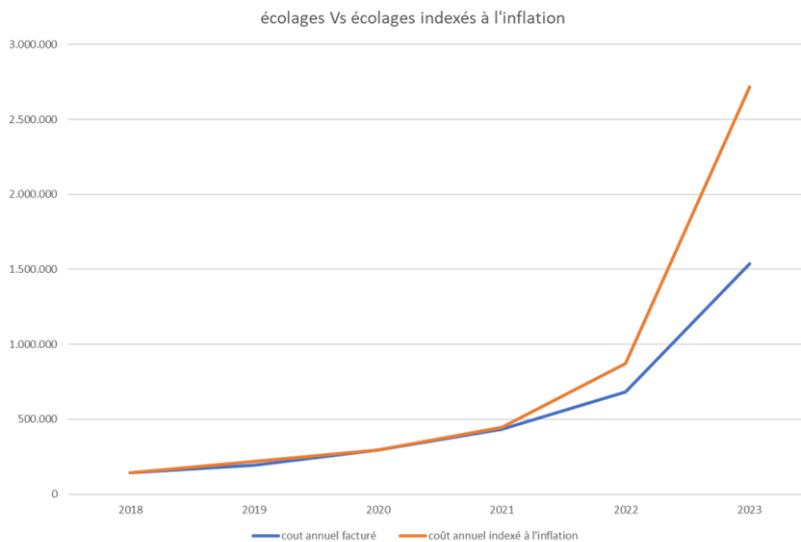
M. Waksman se propose pour mettre le lycée en relation avec un club de nord-delta pour les pratiques des sports nautiques qui peut inviter l'école gratuitement pour connaître ce genre de sport.

La Proviseure remercie l'engagements des équipes pédagogiques pour ces évènements qui constituent l'une des richesses de notre établissement.

3. Augmentation des tarifs scolaires

L'établissement avait fait le choix d'une augmentation en octobre pour atteindre le dernier niveau d'inflation déclaré par l'indec (124% au mois d'août) La projection d'inflation de la banque centrale était alors de 169% au 31 décembre

	tarifs annuels 2022	tarifs mensuels février - mai 2023	tarifs mensuels juin - août 2023	tarifs mensuels septembre 2023	tarifs mensuels octobre - novembre 2023	tarifs annuels 2023	variacion 22/23
Maternelle	617.020	101.800	132.000	171.600	205.920	1.386.640	124,7%
Élémentaire	655.000	108.100	140.000	182.000	218.400	1.471.200	124,6%
Collège	694.990	114.700	149.000	193.700	232.440	1.564.380	125,1%
Lycée	766.010	126.400	164.000	213.200	255.840	1.722.480	124,9%
MOYENNE	683.255	112.750	146.250	190.125	228.150	1.536.175	124,8%



Ce tableau présente l'évolution des tarifs s'ils avaient suivi strictement l'inflation depuis 2018 et celle des tarifs effectivement facturés. La différence s'est creusée fortement en 2023.

La conséquence est une perte de capacité financière qui amène à une réduction de coût qui deviendra vite insoutenable.

Tarifas 2024

les tarifs 2023 ont finalement étaient augmentés de 125% alors que l'inflation a terminé à 211%. Pour 2024 l'établissement a annoncé en octobre une augmentation de 110% annuel, soit une augmentation de 41% de la mensualité de novembre.

	tarifs annuels 2023	variacion 22/23	tarifs annuels 2024	variacion 23/24	tarif mensuel
Maternelle	1.386.640	124,7%	2.911.944	110%	291.194
Élémentaire	1.471.200	124,6%	3.089.520	110%	308.952
Collège	1.564.380	125,1%	3.285.198	110%	328.520
Lycée	1.722.480	124,9%	3.617.208	110%	361.721
MOYENNE	1.536.175	124,8%	3.225.968	110%	322.597

Pour autant, l'inflation durant l'été a été bien au-delà, et à la rentrée scolaire force a été de constater que l'augmentation appliquée ne couvrirait pas l'inflation de novembre à mars (132% avec les chiffres de février et mars projeté)

Evolution de l'inflation depuis le mois d'octobre

	30 novembre	31 décembre	31 janvier	29 février	31 mars
inflation mensuelle	12,80%	25,50%	20,60%	18%	15%
inflation cumulée	13%	42%	71%	101%	132%
paritarias docentes	23%	45%	10%	16%	

Face à cette situation, l'établissement a décidé d'augmenter les écolages de 55% en mars afin de ne pas créer un nouveau décrochage.

Notre positionnement face aux autres établissements internationaux

	prix moyen annuel
Cristoforo Colombo	4.111.800
Pestalozzi	4.713.342
Jean Mermoz	4.822.821
ORT	5.356.000
Goethe Schule	5.736.500
moyenne générale	4.948.093

Etant donné l'importance de l'augmentation appliquée et le calendrier, de nombreuses mesures ont été mises en place pour accompagner les familles en difficulté :

- Gel des augmentations pour les mois d'avril et mai
- Annonce de l'augmentation de juin début mai
- Possibilité de paiements sur 12 cuotas annuelles
- Possibilité de dates de paiement différées sans intérêts
- Nouvelle commission d'aide de la fondation
- l'accompagnement des bourses françaises
- Commission de suivi mensuelle avec les représentants des parents

Situation à ce jour:

- 31 demandes d'échelonnement (35 en 2023)
- Aides de la fondation:
 - 36 en 1ère commission (50 élèves)
 - 54 demandes en seconde commission (72 élèves)

Le Consul Général de France, M. Renard indique que concernant le consulat, l'aeefe a autorisé l'ajustement des tarifs en deuxième commission. Les 172 bourses validées en première commission devraient toutes passer à 100%. La seconde commission a également pu être repoussée pour recevoir des nouvelles demandes et ce sont 10 familles qui ont présenté un nouveau dossier.

Le représentant de Fraternité félicite cette démarche qui est un grand avantage pour les familles de nationalité française.

La fondation quant à elle, aide les familles non françaises, en étudiant les dossiers sur le même barème avec le consulat mais sans personnel dédié à ce travail. Aussi, l'étude se fait sur du déclaratif car le lycée n'a pas les moyens d'organiser des visites à domicile.

Le représentant de Fraternité demande pourquoi l'AEFE n'aide pas ? La DAF répond que l'AEFE aide grandement puisqu'elle permet au lycée de ne suspendre le paiement de sa dette sans intérêts.

D'où vient la dette ?

Mme Lehmann explique que l'AEFE paye 100% des salaires des personnels détachés et refacture à l'établissement 52% des enseignants détachés (ex résidents). Par ailleurs Le lycée reverse à l'AEFE 6% de ses droits de scolarité annuels au titre de la participation au réseau.

Le fait que les factures de l'AEFE soit la dette de l'AEFE est parce que c'est le seul fournisseur qui accepte ces retards de paiement sans pénalités.

Le montant de la dette accumulée cette année aurait pu être couvert si nous avions pu placer la trésorerie disponible de l'établissement. Malheureusement nous n'avons toujours pas pu obtenir cette dérogation.

Les représentants de l'Amicale demandent plus de visibilité sur « ce qui entre et ce qui sort » des caisses pour comprendre mieux la situation.

La Daf explique que les principales dépenses de l'établissement sont les salaires (à 70%) qui suivent l'inflation (en 2023 les paritaris enseignantes ont permis une augmentation de 218%), la viabilisation, également liée à l'inflation et les dépenses pédagogiques qui ont été grandement réduites. Les recettes sont à 98% les écolages. Pour autant, la direction cherche des pistes de diversification de recettes et a fait une demande d'aide exceptionnelle à l'AEFE pour accompagner les familles.

Au CE du premier trimestre, le compte financier sera présenté avec plus de détail chiffrés.

Le conseiller consulaire Laurent Waksman propose un RDV avec la directrice de la DGEFP afin de définir si le cadre légal de cette augmentation a été respecté.

La direction répond qu'elle sera présente et précise qu'elle a toujours respecté le cadre légal et a opéré dans le cadre du décret 2417/93

Frederic Depetris, COCAC, rappelle que le lycée n'a pas de but lucratif et ne cherche qu'à fonctionner et assurer la qualité de l'enseignement à la française pour les élèves. La communication et le calendrier aurait pu être meilleurs mais nous nous devons d'être pragmatique et raisonnable.

4 Questions diverses

Utilisation du portable : La proviseure explique que l'utilisation du portable à l'école est interdit en France au collège et pas au lycée. Nous sommes dans un établissement qui mélange les deux. L'année dernière on a eu deux camps opposés : des familles contre le portable et d'autres qui veulent que l'enfant aient le téléphone pour être au courant du moindre problème dans l'établissement. Nous avons des avis très partagés dans l'établissement. Si on interdit le portable dans l'établissement, on n'arriverait pas à le faire respecter concrètement car on ne peut pas distinguer à simple vue si celui qui l'utilise est un collégien ou un lycéen.

On propose un sondage avec les familles pour voir ce qu'elles en pensent.

Madame Sturbaut remercie la participation de tous les membres présents et clôture la séance à 19h25.

Françoise STURBAUT

Guillaume EDEL